

Publifin / Integrale

Synthèse de l'opération de concentration communiquée par les parties notifiantes

Le 6 septembre 2016, l'auditeur général de l'Autorité belge de la concurrence a reçu une notification préalable de concentration au sens de l'article IV.10. § 1er de la loi du 3 avril 2013 portant insertion du Livre IV et du Livre V dans le Code de droit économique (M.B., 26 avril 2013). Par l'opération proposée, Publifin acquerra, de manière indirecte, par le biais de Nethys et Ogeo Fund, le contrôle exclusif d'Integrale.

Publifin est une holding financière dont l'activité est l'acquisition et la gestion de participations dans d'autres entreprises dans de multiples secteurs.

Integrale est une société active dans le secteur des pensions complémentaires pour les entreprises et institutions, les fonds de pension, les indépendants et les particuliers.

Publifin, à travers Ogeo Fund, et Integrale, sont toutes les deux actives dans le secteur des pensions. Afin d'assurer leurs obligations en matière de pension, elles investissent toutes les deux dans le secteur immobilier.

Conformément à l'article IV.63, §1 du Code droit économique, la partie notifiante a demandé l'application de la procédure simplifiée.